



MAIRIE DE LA VERDIERE
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014

Présents : MM. BEN ALI Zaïna, BLANC Laurent, BORDES Catherine, BUISSON Frédéric, CHATARD Hervé, DEBORDEAUX Michelle, DUVAL Denis, ESTIENNE, Bernard, GEORGES Marie-Ange, ISNARD Annie, LLORENS Jean-Marc, MARIGNANE Gérard, MATHIEU Jean-Marc, MELLANO Yolène, PAOLETTI Cécile, ROGIER Gilles, SANNA Magali, SANDJIVY Sylvie, ZICKGRAF Didier.

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire. Madame Michelle DEBORDEAUX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées ;

Monsieur Hervé CHATARD, Maire ouvre la séance à 20 heures 30

I – INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que vu le code général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, le taux de l'indemnité de fonction versée au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Monsieur le Maire propose de fixer au taux maximal prévu de 43% de l'indice 1015, le taux d'indemnité de fonctions versées au Maire.

VOTE POUR : 16 voix

ABSTENTIONS : 3

II – INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que vu le code général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, le taux d'indemnité de fonction versée aux adjoints, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Vu le procès verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2014,

Vu la délibération n° 05/2014 déterminant le nombre d'adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 8 avril 2014 portant délégation de fonction à :

Madame DEBORDEAUX Michelle, première adjointe

M. Bernard ESTIENNE, deuxième adjoint

M. Gilles ROGIER, troisième adjoint

Mme Catherine BORDES, quatrième adjointe

M. Laurent BLANC, cinquième adjoint

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, Monsieur le Maire propose de fixer au taux maximal prévu de 16.5 % de l'indice 1015, le taux d'indemnité de fonctions versée aux adjoints.

VOTE POUR : 15 voix

ABSTENTIONS : 4

III – DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose, selon le tableau ci-dessous, les nominations suivantes pour les différentes commissions :

<u>COMMISSIONS</u>	<u>Membres</u>
Finances	Hervé CHATARD Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Bernard ESTIENNE Magali SANNA
Travaux Projets structurels	Bernard ESTIENNE Hervé CHATARD Michelle DEBORDEAUX Denis DUVAL Frédéric BUISSON Jean-Marc LLORENS
Urbanisme	Laurent BLANC Denis DUVAL Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc LLORENS Frédéric BUISSON
Appels d'Offres	Hervé CHATARD Bernard ESTIENNE Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Denis DUVAL Jean-Marc LLORENS Annie CHATARD
Ecole / Jeunesse	Hervé CHATARD Catherine BORDES Sylvie SANDJIVY Yolène MELLANO Zaïna BEN ALI Laurent BLANC Didier ZICKGRAF Marie-Ange GEORGES Magali SANNA

<u>COMMISSIONS</u>	<u>Membres</u>
Communication	Catherine BORDES Zaïna BEN ALI Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc MATHIEU
Relations Asso Commerces et presse	Sylvie SANDJIVY Zaïna BEN ALI
Commission Sub. Asso	Hervé CHATARD Gilles ROGIER Michelle DEBORDEAUX Marie-Ange GEORGES
Commission extra communales	Gérard MARIGNANE
Employés communaux	Bernard ESTIENNE Catherine BORDES Michelle DEBORDEAUX Jean-Marc MATHIEU
Développement durable Agriculture /Forêt- CCFF / Tourisme	Gérard MARIGNANE Cécile PAOLETTI Didier ZICKGRAF Frédéric BUISSON Annie CHATARD Jean-Marc LLORENS

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

III – DESIGNATION DES DELEGUES

Monsieur le Maire propose les nominations suivantes de délégués auprès des instances extérieures :

<u>ORGANISME</u>	<u>DELEGUES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
SIANOV	Bernard ESTIENNE Denis DUVAL	
SYMIELEC	Bernard ESTIENNE Denis DUVAL	
SMZV	Hervé CHATARD	Bernard ESTIENNE
TRANSPORTS SCOLAIRES	Didier ZICKGRAF Gilles ROGIER	
PNR	Hervé CHATARD	Gérard MARIGNANE
SIDEVAR	Bernard ESTIENNE Magali SANNA	Marie-Ange GEORGES
COMMUNES FORESTIERES DU VAR / ONF	Gérard MARIGNANE	Cécile PAOLETTI
CARPOS	Hervé CHATARD Michelle DEBORDEAUX	
Résidence de retraite	Hervé CHATARD	
RAM/ lei belugo	Sylvie SANDJIVY	Cécile PAOLETTI
Relations Armée	Gilles ROGIER	Jean-Marc MATHIEU
Relations ITER	Bernard ESTIENNE	

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

IV – AVENANT n°1 et 2 / LOT N°2 : CHARPENTE ET COUVERTURE DANS LE CADRE DU MARCHE POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE VICTOR PASTORELLO ET LA CREATION D'UN ESPACE MULTI ACCUEIL ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant la délibération n° 31/2013 en date du 12 juillet 2013 relative à l'attribution des marchés pour l'extension de l'école Victor Pastorello et la création d'un espace multi accueil, Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée la nécessité d'approuver les avenants n° 1 et 2 concernant l'entreprise CHARPENTERIE ANDRE PERONE pour Lot n°2 : Charpente et couverture pour les raisons suivantes :

- Réalisation d'un débord de toiture afin de mieux résister aux intempéries et aux chocs thermiques
- Pose de fournitures et de système sous DCL en égout de toit

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n° 1 et n°2

Lot/Avenant	ENTREPRISE	Montant HT Base	Avenant	Nouveau Montant	Variation
Lot 02 Avenant n°1	Charpenterie PERONE	13 617,67 €	650,00 €	14 267.67€	+4.773 %
Lot 02 Avenant n°2	Charpenterie PERONE	14 267,67 €	590,00 €	14 857,67 €	+ 4,135 %
			TOTAL HT	14 857,67 €	

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver les avenants n° 1 et 2 au lot n° 2 du marché de travaux pour l'extension de l'école Victor Pastorello et la création d'un espace multi accueil, comme présenté ci-dessus.

VOTE POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

La séance est levée à 22h15